



ARI

Appareil respiratoire isolant

ORGANISATION

Public concerné :

Toute personne devant porter un appareil respiratoire isolant autonome à circuit ouvert dans le cadre de son activité professionnelle et remplissant les conditions médicales.

Pré-requis :

Être apte physiquement à porter un ARI.

Durée :

1 jour (7 heures)

Participants :

de 4 à 10 personnes.

Méthodes pédagogique :

Apports théoriques, vidéos, exercices pratiques

Modalités d'évaluation :

Formatives et sommatives

Matériel pédagogique :

Machine à fumée
Livret de suivi ARI
Appareils Respiratoire Isolant (ARI)
Fournir plan de l'établissement
Vidéo projecteur
Parcours à l'effort

Intervenant :

Formateur incendie
(Sapeur pompier)

Sanction de la formation :

Attestation de fin de formation.

Maintien et Actualisation des compétences :

Conseillé tous les 12 mois.

OBJECTIFS

- Savoir utiliser un appareil respiratoire isolant dans une atmosphère enfumée en évoluant en toute sécurité avec le respect des procédures d'utilisation.

PROGRAMME

LA RÉGLEMENTATION

LES CONTRAINTES PHYSIOLOGIQUES

- Les perturbations sensorielles
- Le travail du porteur
- Le danger des fumées, l'air respirable ou non respirable

LA CLASSIFICATION DES DIFFÉRENTS APPAREILS RESPIRATOIRES

- Les appareils filtrants
- Les appareils isolants

LES DIFFÉRENTS TYPES DE MASQUES

DESCRIPTIF ET PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DE L'A.R.I. CIRCUIT OUVERT

- Descriptif d'un A.R.I
- Les principes de fonctionnement
- Le matériel
- La ligne de vie (ligne guide)
- Les exemples
- Comment calculer l'autonomie d'un A.R.I.

L'UTILISATION ET LES RÈGLES DE CONDUITES

- Exercices avec utilisation de l'ARI
- Sauvetage de victimes
- Evolution avec l'appareil respiratoire isolant.

LE STOCKAGE ET L'ENTRETIEN :

- Le nettoyage et la désinfection
- L'entretien et la maintenance
- Le stockage

CADRE REGLEMENTAIRE

Article R4323-3

La formation à la sécurité dont bénéficient les travailleurs chargés de l'utilisation ou de la maintenance des équipements de travail est renouvelée et complétée aussi souvent que nécessaire pour prendre en compte les évolutions de ces équipements.



Eric VAN SANTFORT- Référent pédagogique ISRPP Formation

03 59 61 16 58 / 06 65 37 53 95

eric.vansantfort@isrpp-formation.com

www.isrpp-formation.com